

PROJET DE VIE SCOLAIRE

Années scolaires 2017- 2021

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Collège Xavier BICHAT
1 rue du collège
39240 Arinthod

N° 0390783P

INFORMATIONS CHIFFREES - Année scolaire 2017 -2018

- 238 élèves
- 205 demi-pensionnaires
- 1 CPE
- 3 postes AED
- 1 infirmière (1,5 journée par semaine)
- 1 COP (1 journée par quinzaine)
- Pas de permanence de l'AS au collège

DEMARCHE

Décrire brièvement les modalités d'élaboration du projet (conseils institutionnels, réunions d'équipe, groupe de pilotage...)

- Réunions d'équipe vie scolaire et agents
- Réunion avec les enseignants et Conseil Pédagogique
- Consultation élèves et parents dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Établissement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dossier présenté au conseil d'administration le

Avis du C.A.:

Nom et signature du président du C.A.

I. ANALYSE DE SITUATION

CONSTATS : préciser et numéroter les constats (5 maxi) qui fondent la définition des objectifs prioritaires (ex. page 4)

- 1) Nécessité accrue d'accompagnement des élèves (nombre important d'élèves transportés / pause méridienne réduite / isolement socioculturel / Nombre important d'EBEP : PAP,PPS et PPRE passerelles)
- 2) Nécessité d'accès à l'informatique : livres numériques, objectifs du projet numérique (diversification des pratiques, gestion de l'hétérogénéité, développement de la dimension collaborative)
- 3) Sécuriser l'établissement / Lieux difficiles à surveiller durant le temps périscolaire (mobilisation pour des tâches de surveillance de tous les AED)
- 4) Nécessité de réécriture du RI : lisibilité et intégration de modalités de valorisations positives
- 5) Améliorer le climat scolaire pour développer le bien-être des élèves
- 6) Déficit d'autonomie et de motivation pour le travail personnel

INDICATEURS : préciser et numéroter les indicateurs 5-6 maximum qui ont été retenus pour :

- + suivre l'évolution du fonctionnement de l'établissement pendant les trois dernières années,
et/ou
- + apprécier, à terme, les effets des actions conduites dans le cadre du projet (les lier au n° du constat).

1) Nombre d'élèves participant et variété des types d'accompagnement (tutorat, diversités des médiations, programme « devoirs faits »)

2 -3-5) Indicateurs relatifs à :

- la gestion des lieux en autonomie (nombre, niveaux, analyse des fiches incidents, prises d'initiative, organisation des permanences)
- la réalisation des actions
- l'analyse des fiches d'incidents
- nombre de retenues liées à l'assiduité
- remarques liées au travail non fait sur le carnet de liaison ou les bilans périodiques

2-3-5) Élaboration d'un tableau de bord vie scolaire dont l'analyse permettra

- d'adapter le pilotage des actions dans le domaine du comportement et /ou du travail scolaire (ex : nombre de travaux non rendus/ volontariat pour l'aide aux devoirs)
- d'évaluer l'accès à tous les élèves aux outils informatiques (salles informatiques, CDI, tablettes)
- de favoriser l'élaboration de projets et de suivis en lien avec les équipes enseignantes (nombre de réunions et de projets en collaboration avec les différents membres de la communauté)

II. OBJECTIFS PRIORITAIRES 2017- 2021

Préciser et numéroter les domaines (maxi 5) dans lesquels il est estimé nécessaire d'agir dans les années à venir compte tenu de l'analyse précédente. Numéroter ces domaines en lien avec les constats établis. Rédiger les objectifs prioritaires.

- 1) Favoriser le travail personnel au sein de l'établissement en permanence, durant le temps périscolaire et dans le cadre du programme « Devoirs faits »
→ Constat n° 1 et 2
- 2) Diminuer les incivilités (verbales et physiques) entre élèves
→ Constat n°5
- 3) Mieux encadrer pour assurer la sécurité et aider les élèves à passer d'un discours agi à un discours verbal
→ Constat n°1-3-4-5
- 4) Développer l'implication des élèves dans l'établissement et le développement de l'estime de soi
→ Constat n° 1-4-5
- 5) Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves
→ Constat n° 1-2-3-4

III. PROGRAMME D' ACTIONS - 2017-2021

Préciser la liste des actions (pédagogiques, péri-éducatives, de formation ...) permettant de réaliser les objectifs prioritairement dégagés

Numéroter chaque action

Lier par son n° l'action à/aux objectifs visés

N° de l'action	N° de (des) l'objectif(s) à atteindre	Intitulé des actions
1.	1 et 2	Faire de la permanence un véritable lieu de travail et de culture : <ul style="list-style-type: none">- Insister sur la charte de la permanence pour permettre à chacun de travailler.- Mettre à disposition des outils pour travailler (dictionnaires, livres pour chaque matière et chaque niveau ...),- Mettre à disposition de la presse écrite (journaux locaux et international, magazines...)- Apporter de l'aide scolaire- Afficher les informations sur les différentes actions ou projets dans et hors de l'établissement (portes ouvertes, musée, médiathèque...)

2.	1	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des espaces de travail répondant aux différents besoins (aide personnalisée, tutorat, travail collaboratif, accès aux ressources en ligne) - Formation « aide aux devoirs » des AED <p style="text-align: center;"><u>Améliorer l'accès aux TICE pour diminuer les inégalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la liaison avec le CDI - Développer l'accès aux salles informatiques pendant les heures de permanence - Développer l'accès aux sites de révisions et ENOE : Mettre à disposition des ressources récréatives en lien avec les projets en cours - Former les AED pour l'utilisation des outils numériques à disposition des élèves (sites et blog) et pour l'accès au cdt dans le cadre de l'aide aux devoirs
3.	2-3-5	<p style="text-align: center;"><u>Assurer la sécurité et le bien-être des élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les mouvements d'entrées et de sorties des élèves ainsi que leurs mouvements dans le collège (couloirs et escaliers) - Encadrer les moments de flottement et de temps de pause (récréations et pause méridienne) - Assurer une surveillance active de la cour - Prévenir les phénomènes de violence (violence verbale, jeux violents, harcèlements..) en favorisant différents types de médiation (adultes et pairs) - Prévenir les incivilités verbales (insultes, moquerie) et physiques (jouer « à se battre », gestes vulgaires) - Améliorer la communication au sein de la communauté éducative pour désamorcer les conflits ou situations de mal être
4.	4 et 5	<p style="text-align: center;"><u>Développer l'implication des élèves dans l'établissement et dans le projet de l'établissement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux élections des délégués (classes et CVC) - Formation et animation de l'AG des délégués et du CVC - Impliquer les élèves dans les projets grâce notamment au CVC ; les mettre en valeur (exposition de leurs dessins, articles sur le site du collège et journaux locaux, ...)
5.	5	<p style="text-align: center;"><u>Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser face au numérique (internet et réseaux sociaux) : participation aux actions dans le cadre du CESC, respect de la charte informatique. - Prendre en compte la parole des élèves et leurs besoins grâce à leurs représentants dans les différentes instances de l'établissement. - Développer les initiatives des élèves et les responsabiliser (réunion de classe pour préparer le conseil de classe en autonomie, club en autonomie) - S'impliquer dans le développement de l'autonomie du travail personnel des élèves (programme devoirs faits, tutorats spécifiques, révisions des évaluations) en lien avec les enseignants
6.	2-4-5	<p style="text-align: center;"><u>Aménager des espaces conviviaux favorisant la communication et les interactions entre pairs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager les espaces extérieurs (mobiliers et plantations) - impliquer d'avantage les élèves dans leur rôle de tuteur - faire des représentants des élèves de véritables porte-paroles et forces de proposition

IV. DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Présenter les éléments (critères retenus, échéances, ...) et modalités qui permettront d'évaluer si les objectifs sont atteints.

- -Enquête auprès de la communauté éducative (items : axes du Projet d'établissement), enquête climat scolaire (items enquête académique), baromètre de la satisfaction (si mise en place dans le cadre du PE)
- Tableau de bord vie scolaire : analyse des items présentée au dernier Conseil d'Administration
- -Réalisations des actions // environnement matériel de l'établissement
- Nombre et variété des médiations (tutorats et aides diverses / organisation des permanences / Utilisation des TICE,)
- Variété et fréquence des temps de gestion en autonomie (sans incidents / avec prise d'initiatives)
- -Bilans annuels de l'équipe vie scolaire
- Mesure de l'autonomie dans le cadre de la gestion du travail personnel (nombre de participants au dispositif « devoirs faits », qualité de l'étude en autonomie)

COMMENTAIRES DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Projet élaboré en cohérence avec les indicateurs du collège et les axes du Projet d'Établissement : renforcer la capacité d'agir et de réussir des élèves (Optimiser l'accompagnement de chaque élève et renforcer la persévérance dans le cadre d'un climat scolaire positif).

La cohésion des membres de l'équipe vie scolaire et une communication intercatégorielle dans le cadre de la communauté éducative en renforceront l'efficacité.